

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Cours de Hatha Yoga et Yin Yoga du 16 septembre 2024 au 30 juin 2025 inclus

LIEU DE L'ENSEIGNEMENT : SALLE KELLER ST REMY

NOM : .....PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PORTABLE : .....

MAIL : .....PROFESSION : .....

Avez vous déjà pratiqué le yoga ? ..... Si oui depuis combien d'années ?

Problèmes de santé connus à ce jour et opérations subies : Il me paraît opportun pour le respect du corps de chacun de me le signaler, ceci dans un souci d'adaptations des postures si nécessaire.

Quelles sont vos attentes concernant la pratique du Yoga ?

Inscription au cours et conditions générales :

A LIRE SVP ET A SIGNER les yogis (ies)

Les cours de yoga débuteront le lundi 16 septembre et se termineront le lundi 30 juin 2025.

Durant cette période, il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.

**Exceptionnellement, pour les vacances de février, elles débuteront plus tôt pour moi, départ rêvé vers ma Mother India qui « m'appelle » !!!!**

**PAS DE COURS LES LUNDI 10-17 FEV ET APRES CEUX SONT 2 LUNDIS DE VACANCES SCOLAIRES 24-02 et 03-03).**

**J'ai déjà contacté la mairie de ST REMY, à voire pour « rattraper » les 2 cours si cela vous dit !**

Il ne peut y avoir de remboursement des cotisations annuelles en cas de crise sanitaire, déménagement, ou problèmes de santé mineurs. D'autres possibilités de cours peuvent être envisagées, cela sera étudié le cas échéant, sachez que j'adapterais au mieux avec toute bienveillance.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Merci de cocher le créneau de la séance de votre choix :

LUNDI DE 18 H 00 à 19 h 15

LUNDI DE 19 H 30 à 20 h 45

Si pour une raison d'organisation personnelle, vous souhaitez changer exceptionnellement changer d'horaire de séance, il suffit de m'envoyer un message auparavant.

Règlement :

Je vous remercie de régler l'adhésion annuelle de **15 euros par chèque libellé à l'association ESSENCE DE YOGA POUR TOUS.**

En cas de validation de votre inscription la fiche devra être apportée remplie, lue et signée au deuxième cours avec votre règlement.

Les cotisations annuelles peuvent être réglées soit par chèque soit en espèces.

**La cotisation annuelle pour un cours par semaine de Hatha yoga ou Yin yoga est toujours de : 315 € chèque ou espèces**

Les règlements annuels par chèque se font en 1 ou 2 règlements (le mois d'après ou 2 mois après ou 3), dans ce cas cité, merci d'avance d'annoter au dos du chèque la date de l'encaissement.

- ✓ Si vous faites deux chèques merci d'avance de faire un chèque de 150 € et l'autre de 165 €.
- ✓ Si vous faites trois chèques merci d'avance de faire 2 chèques de 100 € et un autre de 115 €.
- ✓ Si vous réglez en espèces, je peux sans soucis, et même en chèque, vous établir une facture.

Les deux chèques ou 3 seront à me remettre dans les 15 jours suivant la date de reprise le lundi 16 SEPTEMBRE 2024. **Les chèques sont à libeller SVP à mon nom Annick THEVENOT.**

Si pour des raisons financières vous avez besoin de faire plus de trois règlements je suis à votre disposition et vous pouvez me contacter par téléphone.

Concernant nos échanges téléphoniques, enseigner le yoga est ma passion mais reste un complément à un métier que j'exerce en parallèle, je vous remercie de votre indulgence si je ne vous réponds pas de suite, vous pouvez me laisser un SMS ou un message vocal via mon portable, via Messenger sur mon FB PRO ou Insta PRO, me laisser un mail. Je vous répondrais dès que possible hors de mes horaires de travail et ce jusqu'à 21 H au plus tard. Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

#### Décharge de responsabilité

- ✚ L'élève s'engage à fournir tout renseignement concernant son état de santé, les opérations subies, ses antécédents, traitements médicaux en cours et information concernant une éventuelle grossesse, ceci uniquement dans un esprit de bienveillance pour l'enseignement des cours de yoga.
- ✚ Ou si préférence un certificat médical de votre médecin traitant.
- ✚ L'élève décharge Annick Thevenot et l'association concernée de toutes réclamations et actions judiciaires en cas de dommages corporels.

MERCI DE METTRE VOTRE FEUILLE D'INSCRIPTION /REGLEMENT / DROIT A L'IMAGE DANS UNE ENVELOPPE AVEC VOTRE NOM

Date :

Signature du pratiquant ou de son représentant légal

***POUR LE RESPECT ET LA PRATIQUE DE TOUS, JE VOUS REMERCIE D'AVANCE D'ETRE PRESENT 10 MN POUR  
POUVOIR DEMARRER LE COURS A L'HEURE PREVUE.  
MERCI DE VOUS INSTALLER TRANQUILLEMENT SUR VOTRE TAPIS,  
CE TEMPS SERVANT A S'IMPREGNER DE SON INTERIORITE.  
CE TEMPS EST PRECIEUX EST POUR VOUS ET POUR MOI.  
DE MEME QUAND LA SEANCE EST TERMINEE,  
JE VOUS CONSEILLE POUR APPRECIER ET INTEGRER TOUS LES BIENFAITS DE LA PRATIQUE,  
DE RESTER DANS VOTRE INTERIORITE POUR QUITTER LA SALLE.***

*Je vous inviterais aussi à couper votre téléphone portable,  
toujours dans la même intention d'être en pleine conscience et pratique de la séance proposée.*

***Namasté à tous,  
Je vous souhaite un beau chemin yogi !!!!***

